

Commission : Conseil de Sécurité Historique

Question : Look ahead ! En 2024, arrêter la catastrophe à temps !

Auteur : République populaire de Chine

En 2030, la République Populaire de Chine rencontrera des défis tant sur le plan interne qu'externe. Son taux de natalité sera au plus bas et elle fera face à une récession de son économie avec une augmentation du chômage et un PIB en rapide décroissance. Elle sera confrontée à de nombreuses tensions territoriales sur l'échiquier Indopacifique. L'état chinois est convaincu que pour éviter un tel scénario il se doit d'agir, tout particulièrement pour limiter l'escalade des conflits, assurer la stabilité géopolitique de la zone indopacifique et réduire la course au nucléaire.

Ainsi, la Chine s'engage dès aujourd'hui à agir en acteur principal et mener des actions sur le long terme pour assurer la paix mondiale et le développement durable pour tous, de façon pérenne, dans le respect des prérogatives de tous les États.

Concrètement, la Chine estime que la paix mondiale dans un nouvel ordre international multipolaire ne pourra pas être garantie sans la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la République Populaire, à commencer par la province de Taiwan. Dans la construction de ce nouvel ordre, le Conseil de sécurité doit affirmer son rôle central : la Chine continuera à être un de plus grands contributeurs financiers aux opérations de maintien de la paix et soutiendra à cet égard le déploiement des casques bleus, tout en respectant la volonté des États concernés.

La Chine en tant que membre permanent de l'ONU, et ce depuis 1944, pense que la disposition du Conseil de sécurité devrait changer pour la représentativité des pays en développement notamment d'Afrique subsaharienne. La Chine étant réellement impliquée et soutenant des pays en voie de développement – des initiatives telles que : « le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) », « Belt and Road Initiative, BRI », etc. le prouvent. La Chine se positionne donc en faveur d'une coopération Sud-Sud.

Mais avec l'addition de pays dans le Conseil de Sécurité, la Chine, s'inquiète des conflits internes qui perturberaient l'efficacité des discussions et votes.

Donc, il pourrait y avoir une modification du conseil en augmentant le nombre de pays membres non-permanents seulement, sur des mandats de deux ans (revenir à peu près à 30% - environ 60 membres dont 55 non-permanents) ce qui leur laisserait plus de place pour s'exprimer politiquement.

Pour ce qui est du droit de VETO, que la Chine possède en tant que membre des grands cinq, nous sommes bien évidemment pour ce droit et, contre le fait que d'autres pays que les cinq actuels le possèdent.

La Chine, est soucieuse que l'élargissement du VETO mette à l'épreuve le pouvoir des grands cinq d'autant plus qu'une distribution plus large de celui-ci pourrait déstabiliser et compliquer la prise de décision au conseil ; ses buts tels que : l'équilibre du pouvoir pour empêcher des coalitions majoritaires ou bien sa prestance et sa légitimité, se verraient amenuisés.

Alors, il faudrait supprimer le VETO totalement, ce qui n'est pas envisageable car grâce à lui, la paix est maintenue.

Enfin, avant d'aborder le sujet du nucléaire, il est important de noter qu'en 2027, un missile nucléaire japonais, dévié, s'est écrasé en Chine, à Guangxi.

En 2024, notre pays faisant parti des 9 puissances nucléaires reconnues, est contre la prolifération du nucléaire – « traité de non-prolifération nucléaire » (TNP) - et pour un désarmement, empêchant des catastrophes futures telles que Shiretoko et Guangxi.

D'où notre accord au traité d'interdiction des armes nucléaires qui nous permettrait d'annihiler directement la menace extérieure.

En effet, même si la Chine, depuis une décennie, ne cache pas l'augmentation de son arsenal nucléaire, cela est uniquement pour être capable de dissuasion mais également de seconde-frappe, en cas d'attaque nucléaire - encore plus depuis les dernières menaces avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La Chine étant le seul pays membre de l'ONU à respecter la politique de « non-recours en premier.

La Chine, a donc un avis plutôt nuancé ; nous sommes pour l'inclusion de pays (en développement sur le continent Africain) au Conseil sans pour autant accorder le droit de VETO à plus qu'aux cinq pays

permanents, pour un respect de l'ONU mais aussi de la souveraineté, pour une pacification des conflits tout en prenant en compte nos droits et territoires et enfin, pour un arrêt définitif progressif voire immédiat de l'armement nucléaire.